

SM le Roi réaffirme Son souci de garantir l'indépendance de la justice

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-11-2007 21:14:09

SM le Roi Mohammed VI a réaffirmé, mercredi, Son souci constant de garantir l'indépendance et d'assurer la réforme de la justice, compte tenu du rôle clé qui lui revient dans l'oeuvre visant à consolider les piliers de la démocratie, assurer la sécurité judiciaire et instaurer la confiance nécessaire pour stimuler l'investissement et dynamiser le processus de développement.

Dans un message adressé aux participants au séminaire international sur "L'avenir de la justice au 21^e siècle", organisé par la Cour suprême à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de sa création, SM le Roi a réitéré sa détermination à engager, à cet effet, une "réforme profonde et globale" du secteur de la justice, réforme dont le Souverain annoncera, à brève échéance, les grandes lignes.

SM le Roi s'est déclaré convaincu que la famille de la justice, notamment la Cour suprême, poursuivra inlassablement ses efforts pour faire aboutir cette réforme, tant il est vrai, a souligné le Souverain, que cette instance comprend en son sein les plus éminents magistrats du Royaume.

Le Souverain s'est également déclaré persuadé que toute la famille de la justice s'investira, avec efficacité et en toute responsabilité, dans cette réforme "radicale et déterminante", qui constitue "un préalable à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière et à la réalisation du développement global".

"Notre ambition ultime est que la Cour continue à être l'incarnation concrète du nom qui la désigne, et demeure au sommet d'une structure administrant une justice indépendante et intègre, et s'érigeant comme un haut lieu d'innovation et de réflexion jurisprudentielle, en phase avec les impératifs et les réalités de l'heure", a souligné SM le Roi.

Le Souverain a appelé, à cet égard, la famille de la Cour suprême à multiplier ses efforts afin que cette juridiction "se mue en véritable locomotive pour la réforme souhaitée et permette ainsi d'aller plus en avant sur la voie de la modernité, de l'authentification, de la transparence et de l'ouverture, et ayant toujours à l'esprit, le nécessaire respect des principes de la primauté de la loi et de l'égalité de tous les citoyens devant elle".

SM le Roi a souligné que l'organisation de ce séminaire "s'inscrit parfaitement dans la vision intégrée que Nous avons, pour entrevoir l'avenir de la justice au Maroc et ailleurs" et traduit l'intérêt que le Souverain attache aux questions de justice et qui trouve clairement son illustration dans le souci constant des magistrats d'être en phase avec les exigences du 3^e millénaire, et les défis dont il est porteur, dans un contexte mondialisé, marqué par des mutations rapides.

Aussi, le Souverain a-t-il mis l'accent sur l'impératif de l'adoption d'une "jurisprudence de la réalité" et de la faculté d'adaptation et d'interaction avec les impératifs qui en découlent.

SM le Roi a enfin rendu hommage à la Cour Suprême pour la publication, dans différentes langues, de nombreux volumes, où se trouve consigné le fruit de travaux et d'efforts jurisprudentiels, qui ont été menés au cours d'un demi siècle riche en apports féconds et innovants, et ce, outre la publication des principaux jugements de la Cour, des décisions concernant le Maroc, rendues par de hautes instances judiciaires étrangères et des arrêts de justice concernant le Conseil supérieur des cours d'appel en droit musulman.

Message de SM le Roi aux participants au séminaire international sur "L'avenir de la justice au 21^e siècle"

MAP